

Publié le 05 mai 2010 à 05h00 | Mis à jour le 05 mai 2010 à 05h00

Exploration minière: une entente «exemplaire»



Autour du chef innu Raphaël Picard, Mark Billings, de Litewave (à gauche), Frank Dumas, de St-Georges Platinum, et Michael Dehn, d'Argex Silver Capital participaient à l'annonce de l'entente.
Le Soleil, Laetitia Deconinck



Louis Tanguay
Le Soleil

(Québec) Le Conseil des Innus pourra devenir partenaire dans une éventuelle exploitation de sites miniers visés par trois sociétés junior d'exploration, au nord de la réserve de Pessamit, dans l'axe des rivières Manicouagan et aux Outardes.

En conférence de presse à Québec hier, le chef Raphaël Picard a dit espérer que l'entente par laquelle les trois sociétés reconnaissent les droits ancestraux de la communauté sur les ressources naturelles de ce territoire constitue un exemple pour les autres projets du genre.

Les promoteurs en question n'étaient pas obligés de s'entendre avec le Conseil et les détenteurs de 2800 autres jalonnements miniers sur le territoire revendiqué «ne sont pas venus nous voir», a précisé M. Picard, mais «nous pourrions bloquer» leurs projets, par voie d'injonction ou autres.

Il dit préférer la «nouvelle approche» et espère que l'exemple évitera le recours à des rapports de force.

L'invitation ne s'étend toutefois pas aux prospecteurs d'uranium. À la frontière de la zone qui intéresse les Innus et du territoire de la Baie James, dans les monts Otish, des travaux sont en cours pour trouver du minerai radioactif. Mais, même à l'étape de l'exploration, «nous n'accepterions pas de signer une entente», a répondu M. Picard à une question du *Soleil*.

Le Conseil «consent» à ce que les sociétés Argex Silver Capital, St-Georges Platinum et Litewave Corp. réalisent un programme d'exploration, en contrepartie de quoi il obtient un droit de première participation (ou de premier refus) dans tout projet de développement sur le territoire identifié.

Le modèle à ne pas suivre, affirme le chef Picard, est celui des habituelles «ententes de bénéfices d'impact» qui ne prévoient que de petites compensations pour les communautés, sans proposer de pérennité dans le développement économique de la région.

Il y a des formations à acquérir et des mentalités à changer, mais à brève échéance, le Conseil envisage la création dans la réserve d'une centaine d'emplois qui pourraient à la phase suivante s'accroître à 450.

À l'étape d'une mise en exploitation, une entente définitive devra préciser les conditions de collaboration dans la mise en valeur du potentiel économique éventuellement découvert. Les Innus de Pessamit pourraient alors former une société en commandite pour investir dans l'exploitation de mines et la mise en marché des produits du sous-sol.

Il s'agit, dit M. Picard, d'une approche d'affaires à long terme visant l'implantation d'usines et d'un centre de recherche sur la réserve.

Le Conseil ne financera pas les activités d'exploration elles-mêmes.

Les budgets d'exploration des trois partenaires privés s'élèveraient dans les 12 prochains mois à environ 5 millions \$ globalement.

Dans le projet le plus avancé, Argex prévoit «progresser rapidement pour produire du titane et du vanadium au gisement La Blache, situé près de Baie-Comeau».

St-Georges poursuit pour sa part des forages nécessitant l'installation d'un campement semi-permanent en vue de trouver des métaux de base, du cobalt et des platinoïdes, et son associée Litewave entreprend sur huit propriétés un programme d'échantillonnages.

Bien reçue

Quelques heures plus tard, les mêmes intervenants se sont retrouvés à Baie-Comeau afin de dévoiler l'entente aux élus locaux. La mairesse de Baie-Comeau et préfet de la MRC Manicouagan, Christine Brisson, a notamment souligné que «ces projets contribueront à notre diversification économique dans un secteur d'activité, les mines, où ni Pessamit ni la

MRC étaient présentes». Pour sa part, le président du CLD Manicouagan, Patrick Ferrero, a parlé de grand jour, «de l'aboutissement de nombreux efforts du CLD dans le développement de cette filière».

Quant au chef Raphaël Picard, il a signalé que ses concitoyens n'auront pas à se prononcer pour l'instant sur l'entente intervenue avec les trois minières. «Ce sera à l'étape d'une entente définitive concernant l'exploitation que ce sera soumis à la population par voie de référendum», a-t-il affirmé.

M. Picard a invité au passage «les autres joueurs intéressés aux ressources de notre Nitassinan» à s'asseoir avec le Conseil pour négocier.

Avec la collaboration de Steeve Paradis

© 2000-2010 Cyberpresse inc., une filiale de Gesca. Tous droits réservés.